



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex et les Innus annoncent la clôture d'un financement de plus de 600 M\$ pour le Parc éolien Apuiat au Québec

Montréal (Canada), le 8 septembre 2023 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) et les communautés innues partenaires de Parc éolien Apuiat S.E.C. (les « Innus ») sont fiers d'annoncer la clôture d'un financement de 608 M\$ pour le parc éolien Apuiat, situé sur la Côte-Nord, au Québec.

Le financement à long terme du site éolien Apuiat de 200 MW est assuré par Desjardins, qui a agi à titre de Chef de file, Seul teneur de livres et Agent pour le syndicat bancaire composé des institutions financières internationales CaixaBank, DZ Bank AG et The Korea Development Bank. Selkirk Advisory Group a également collaboré au succès de ce financement à titre de conseiller financier.

Le financement du projet Apuiat comprend :

- Un prêt de construction de 465,3 M\$, qui se convertira en un prêt à terme amorti sur 25 ans suivant le début de l'exploitation commerciale, prévue pour le deuxième semestre de 2024, avec un taux d'intérêt avantageux ; et
- Des facilités à court terme, y compris un crédit-relais et une facilité de lettres de crédit, totalisant 142,7 M\$, permettant de financer certains coûts encourus pendant la construction remboursables par Hydro-Québec et d'émettre diverses lettres de crédit. Le crédit-relais permettra de réduire le montant de capitaux propres imputés au projet à court terme et ainsi d'optimiser la structure globale de capital de Boralex et des Innus
- Une partie significative de la tranche à long terme porte intérêt à un taux fixé dans le cadre d'une entente de couverture de taux d'intérêt.
- Un swap ESG avec remise verte, réalisé par Desjardins en tant que Seul Arrangeur du swap ESG, couvrant le risque de fluctuations du taux d'intérêt de la dette et récompensant l'atteinte de résultats mesurables en matière de performance ESG. Le montant de la remise verte versée au projet est déterminé en fonction de la portée ESG des engagements et des efforts déployés pour atteindre ces résultats.

« Le financement annoncé aujourd'hui démontre la solidité de notre entreprise, en plus d'attester la qualité du projet Apuiat », a déclaré Bruno Guilmette, premier vice-président et chef de la direction financière de Boralex. « Je suis très fier du travail accompli par les équipes de Boralex, avec l'aide de nos partenaires Innus et de nos partenaires financiers, dans la mise en place de ce financement innovant procurant une flexibilité financière accrue à Boralex. Rappelons également que la construction du projet Apuiat marque le début d'une période de forte croissance pour le secteur éolien au Québec – Boralex compte y contribuer grandement en s'appuyant sur sa vaste expérience en tant que développeur et opérateur d'actifs énergétiques. »

« Avec la clôture de ce financement et l'avancement des travaux, c'est une nouvelle étape importante qui a été franchie vers la concrétisation du parc éolien Apuiat, qui constitue une première pour nos communautés innues, et j'en suis très fier. J'aimerais remercier nos partenaires financiers pour leur confiance et leur soutien dans la réalisation de ce projet », a déclaré Marc Genest, président de la S.E.C. Apuiat.

Un projet de

LES INNUS BORALEX



Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, notamment celles relatives à la date de mise en service commercial constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Parc éolien Apuiat S.E.C.

Parc éolien Apuiat S.E.C. est la société créée conjointement par les communautés innues partenaires du projet Apuiat et Boralex, pour le développement et l'exploitation de ce projet éolien de 200 MW. Détenu à 50-50 par les Innus et Boralex, le projet Apuiat permettra d'alimenter en électricité propre l'équivalent de 40 000 maisons au Québec. Pour de plus amples renseignements concernant le projet éolien Apuiat, visitez apuiat.com et suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/apuiat).

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 6,2 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/boralex), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/boralex) et [Twitter](https://twitter.com/boralex).

-30-

Renseignements

Médias

Camille Laventure
Conseillère, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

Un projet de

LES INNUS **BORALEX**



BORALEX

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs

Borex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Un projet de

LES INNUS BORALEX